

Recrutement des jeunes en alternance : l'engagement de la SNCF

Guillaume Pepy, Président de SNCF, et dix jeunes en contrat en alternance se sont rendus à l'Élysée à l'invitation du Président de la République, le mercredi 15 juillet. Comme cinquante autres grandes entreprises française, la SNCF s'est engagée à recruter des jeunes en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Dès 2005, la SNCF avait signé au côté des grandes entreprises du CAC 40, la « charte de l'apprentissage ». Fondée sur le transfert de compétences par le tutorat et les maîtres d'apprentissage, cette formation offre aux jeunes un itinéraire garanti pour acquérir à la fois des connaissances théoriques et pratiques.

En 3 ans, le nombre de contrats en alternance a triplé

En 2009, la SNCF accueille 4 500 jeunes en alternance ou contrats de qualification. En 2010, ils seront plus de 5 000.

Chaque année, la SNCF recrute certains de ces jeunes issus de l'alternance, dans les métiers purement ferroviaires : entretien matériel roulant, signalisation, infra maintenance, infra circulation...

L'accord Formation, conclu en septembre 2008, prévoit que les Branches « identifient chaque année le volume des jeunes pouvant être recrutés à l'issue de leur formation, sous réserve de l'obtention de leur diplôme ». En 2008, environ 700 des jeunes en alternance ont été embauchés de façon pérenne dans l'Entreprise. Pour les jeunes non embauchés, l'Entreprise les accompagne dans leurs recherches avec Pôle Emploi.

La crise économique et le recul de l'activité pourraient amener l'Entreprise à décaler dans le temps l'embauche de jeunes alternants, sans en remettre en cause le principe.

La SNCF soutient l'insertion par l'emploi

L'Entreprise assume ses responsabilités sociales en menant de nombreuses actions d'insertion au travers notamment des stages, de partenariats conclus avec l'Éducation Nationale, du développement des contrats aidés (500 contrats d'accompagnement vers l'emploi sont prévus en 2009) et des chantiers d'insertion. Environ 12% des recrutés sont issus des quartiers populaires grâce à des actions innovantes comme « le train pour l'emploi et l'égalité des chances » et les rendez-vous Égalité et Compétence.

La SNCF joue pleinement son rôle d'entreprise publique en menant une politique active de recrutement des jeunes.